



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 4 mars 2026

sous la Présidence de Monsieur Patrick DU BOIS, Président

Postulat 02-2026 « Pour la création d'un cimetière animalier »

Le Conseil communal de Pully,

vu le postulat déposé par Mme Lena Yersin, cité en titre,
vu la demande de la postulante visant à prendre en considération immédiatement sa proposition et de le renvoyer à une commission ad hoc,

décide

1. de prendre en considération le postulat et de le renvoyer à une commission ad hoc pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le Président

Patrick DU BOIS



La Secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 4 mars 2026